



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LOT

L'esprit d'entreprendre

Cahors, le

25 OCT. 2006

CONTRIBUTION DE LA C.C.I. DU LOT A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AUTOROUTE A 45 LYON/ST ETIENNE

La C.C.I. du Lot considérant l'intérêt de la continuité autoroutière de Toulouse à Lyon par les autoroutes A 88 et A 75 et par les autoroutes A 20, A 89 et A 72, considère le projet de construction de l'autoroute A 45 Lyon/St Etienne indispensable au développement économique tant sur le plan local, régional, inter-régional qu'europpéen.

Cette liaison autoroutière constitue le maillon manquant à la création d'une véritable diagonale autoroutière entre Toulouse et Lyon, nécessitant aussi la mise en deux fois deux voies de la RN 88.

Tenant compte de la situation locale de saturation du trafic de l'actuelle autoroute A 47 (70 000 véhicules immobilisés aux heures de pointe) et de l'impact environnemental (nuisances sonores et pollution de l'air) sur une population riveraine de 100 000 habitants, la C.C.I. du Lot considère que le projet d'autoroute A 45 répond aux objectifs d'impact social minimum (seulement 2 800 riverains le long du tracé) et d'impact environnemental minimum (utilisation de nouvelles technologies réduisant les pollutions sonores et atmosphériques).

La C.C.I. du Lot souhaite la réalisation de l'autoroute A 45 Lyon/St Etienne qui complètera le maillage autoroutier national en facilitant les connexions inter-régionales au delà d'une liaison facilitée entre deux pôles économiques importants Lyon et Saint Etienne.
